

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

**Dossier de demande de création
D'un Diplôme d'Université
Ou d'une formation qualifiante en formation continue**

DU Management public réservé *

**DU lié à un parcours de professionnalisation des agents encadrants de la Fonction Publique, en partenariat avec l'organisme PFRH (Plateforme Régionale d'appui interministériel à la GRH).*

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/plates-formes-regionales-dappui-interministeriel-a-la-grh>

Circuit de validation :

Date de passage en conseil de composante :

3 septembre 2019

Date de passage à la DFVE- Service des études :

30 septembre 2019

Date du vote en CFVU :

15 Novembre 2019

Date du vote en CA :

Décembre 2019

1. FICHE RECAPITULATIVE

Date d'ouverture prévisionnelle :

Octobre 2019

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

GUILLOT Michel

Qualité :

Maître de conférence

Téléphone :

E-mail :

michel.guillot@univ-lyon2.fr

Composante de rattachement :

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc...) :

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié

Nom du responsable administratif du diplôme

Michel GUILLOT

2. DESCRIPTION DU PROJET

2- 1 Objectifs de la formation

Ce DU s'adresse aux professionnels de la fonction publique exerçant des fonctions d'encadrement moyen et supérieur et souhaitant valider un parcours de formation diplômant en « management public » de niveau master 1^{ème} année.

La formation vise le développement des compétences managériales des agents engagés dans une première expérience d'encadrement ou souhaitant renforcer leur qualification dans ce domaine.

La formation traite des fondamentaux de la posture managériale mais également des grands défis à relever pour tout manager public : le sens, les valeurs, la conduite du changement, la prise de décision en univers complexe et incertain, la problématique du management à distance, l'égalité professionnelle, la qualité de vie au travail, la bienveillance comme levier de management positif.

La formation mobilise des méthodes pédagogiques opérationnelles et innovantes et alterne des temps individuels et collectifs, en présentiel et à distance.

Le DU agrège de façon originale une double proposition pédagogique, l'une issue de l'offre de formation de la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH de la région Auvergne-Rhône-Alpes (PFRH-ARA), l'autre portée par la faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'université Lumière Lyon 2, notamment à travers le parcours « Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics » du master Administration Publique.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/plates-formes-regionales-dappui-interministeriel-a-la-grh>

2 – 2 Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

- *Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de notre Université ?*
- *S'intègre-t-elle dans une logique de filière ?*
- *Cette formation a-t-elle vocation à se transformer à terme en diplôme d'état ?*
- *A quel besoin répond-elle ?*
- *Quel est son positionnement : sur un territoire, régional, national... ?*
- *Répond-elle à une demande de branche professionnelle ?*

→ Existe-t-il des formations équivalentes ? etc...

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter :

stephanie.barbe@univ-lyon2.fr tel : 04.78.69.70.43

Il a pour vocation :

- De diplômer des professionnels de la fonction publique à l'issu du parcours proposé par la PFRH « Cap management », sur le territoire de la Région AURA
- Le DU de management public s'inscrit dans le cadre des parcours de formations de niveau master de la filière « Administration Publique » de la faculté de droit, en effet il permet l'entrée de professionnels dans un master 2 de management public à créer.

S'il existe des formations en management public de niveau master, aucune ne présente une telle spécificité.

2 – 3 Inscription au RNCP

→ Une inscription au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est-elle envisagée au-delà du délai minimal de fonctionnement de 3 ans ?

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter le Service Formation Continue :

Sans objet à ce jour.

2 – 4 Publics visés

Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Licence 3 en SHS et/ou validation des acquis professionnels

Type de public :

<input type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation par Apprentissage	<u>Autres publics (précisez) :</u> Attention, il s'agit d'un « DU réservé » à un parcours de professionnalisation d'agents encadrants de la fonction publique
--	--

Conditions d'accès :

Une sélection des candidats est opérée sur la base d'un dossier examiné par la commission pédagogique du diplôme.

Conditions de base :

Être encadrant de la fonction publique inscrit à CAP MANAGEMENT.

Être titulaire d'une licence en droit économie gestion science politique.

A défaut de la possession du niveau diplôme requis, le candidat fera l'objet d'une validation des acquis professionnels par la commission pédagogique.

Attention : une demande d'ouverture à l'apprentissage n'est possible qu'après inscription au RNCP (donc après une mise en œuvre probante durant 3 années).

2 – 5 Niveau de la formation

- Niveau 4 (Bac)
- Niveau 5 (Bac +2)
- Niveau 6 (Bac + 3 / Bac +4)
- Niveau 7 (Bac +5)

2 – 6 Débouchés (métier ou formation)

Le diplôme d'université s'adressant à des agents de la fonction publique, la question des débouchés professionnels se pose en termes de progression de carrière.

Métiers visés	Code ROME
Montée en compétence sur les fonctions d'encadrement	M1402

Poursuite d'études éventuelle
Sans objet

Le DU de management public permettra un accès privilégié au master 2 de management public lorsque ce dernier aura fait l'objet d'une habilitation ministérielle.

Pour toute question ou demande concernant le code ROME, vous pouvez consulter : <http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-fiches-metiers-@/index.jsp?id=681>

2 – 7 Partenariats envisagés

- *Quels partenariats internes (laboratoires,...) et externes sont envisagés ?*
- *Quel est leur degré de finalisation ?*
- *Pour toutes questions concernant les conventions, contacter Aurélie Mialon : a.mialon@univ-lyon2.fr*

Un partenariat étroit est en cours avec la Plate-forme RH Auvergne-Rhône-Alpes est (faisant partie du réseau des plates-formes régionales d'appui interministériel à la GRH), structure rattachée au Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et sera co_prestataire de la formation. La formation CAP MANAGEMENT est portée également par la Direction régionale et départementale jeunesse et sport et cohésion sociale de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2 – 8 Equipe de formation

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement
Enseignants chercheurs intervenant dans les cours		
GUILLOT Michel	MCF	UFR DROIT
NICOUD Marie Odile	MCF	UFR DROIT
Vacataires enseignants chargés du suivi des étudiants et des jurys		
DOUILLET Philippe	VACATAIRE	UFR DROIT
PANYUKINA Ekaterina	VACATAIRE	UFR DROIT
GINDRE Céline		PFRH
DELOCHE Fabien		PFRH
MURAT Jeoffroy		PFRH
DE LASSAGNE DE TURNINGPOINT Corinne		PFRH
CHANTERAC Hélène		PFRH
NEMOZ RAJOT Hervé		PFRH
CHAMPALLE Elisabeth		PFRH

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 25 %

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 0 %

3. ORGANISATION DE LA FORMATION

Le DU est ainsi délivré au terme d'un double cursus de formation :

1) d'une part, les postulants au DU devront attester du suivi du parcours « CAP Management » qui est un parcours de professionnalisation individualisé proposé par la PFRH-ARA. Celui-ci est constitué d'un tronc commun de 6 jours de formation auxquels s'ajoutent 4 jours complémentaires.

Formation CAP MANAGEMENT PFRH	Enseignements Lyon 2 mutualisés Master DGRHSP	Total
<p>Unité d'enseignement (UE) : « Principes fondamentaux du management social » (tronc commun entre 45H et 57H) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la posture managériale avec auto-diagnostic (6H) - Management de projet et conduite du changement (6H) - Management des organisations et du travail (6H) - Management des équipes (6H) - Management innovant (6H) - Mise en pratique des acquis (6H) - Echange de pratiques avec méthode de co-développement (3H) - Découverte <i>in situ</i> d'expériences en management innovant (6H) <p>Pour les primo-encadrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fondamentaux du management (12H) <p>Unité d'enseignement (UE) : « Management social innovant » (modules complémentaires 18H minimum)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment faire du management un levier du bien-être au travail (12H) - Communication Non Violente (12H) - Prise de parole en public pour les managers (12H) - Le management transversal (12H) - Mettre en œuvre et encadrer le télétravail (6H) 	<p>Unité d'enseignement (UE) : « Nouveaux enjeux du management social »</p> <p>Choix de deux enseignements parmi les trois proposés dans le cadre du master Droit et Gestion des Ressources Humaines dans les Services Publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspects juridiques et sociaux de la prévention des risques professionnels (9H) - Ethique de l'agent public et droit disciplinaire (9H) - Egalité professionnelle et lutte contre les discriminations (9H) - Accompagnement méthodologique spécifique (3H) <p>Chaque enseignement est validé par une épreuve écrite ou orale.</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Savoir déléguer et responsabiliser ses collaborateurs (6H) - Développer/ Mobiliser l'intelligence collective de ses équipes (6H) - Accompagner les transitions professionnelles (6H) - Le manager-coach (6H) Etc. <p>Evaluation du parcours par un jury composé d'E-C de l'université et d'intervenants de la PFRH (30mn d'interrogation orale)</p>		
<p>45H (minimum) + 18H (minimum) = 63H (minimum)</p>	<p>18H + 3H</p>	<p>84H (minimum)</p>

III – 1 Liste des unités d'enseignements proposées

Indiquez la liste des Unités d'Enseignements proposées :

UE Droit social des fonctions publiques	
Aspects juridiques et sociaux de la prévention des risques professionnels	9
Ethique de l'agent public et droit disciplinaire	9

UE Management des ressources humaines	
Egalité professionnelle lutte contre les discriminations	9

Ces deux unités d'enseignements sont mutualisées avec le parcours de master 2 « Droit et Gestion des Ressources Humaines dans les Services Publics ».

Suivi pédagogique et validation du diplôme	
Accompagnement pédagogique	4,5
Jury de sélection d'évaluation du parcours	12
Jury de sélection et de validation de la formation	12

4. EVALUATION

1 Modalités de contrôle des connaissances : *Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme*

Validation des UE 1 et 2 :

A l'issue du parcours « CAP Management », le participant soutient devant un jury composé de représentants de l'université et de l'administration une analyse de sa représentation du management. Un guide d'entretien lui sera proposé en appui pour préparer cette présentation.

Validation de l'UE 3 :

Une épreuve écrite ou orale est organisée pour valider l'acquisition de chacune des deux unités d'enseignement.

La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ?

Oui

Non

Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ?

Oui

Non

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Un jury final composé d'enseignants-chercheurs et de représentants de la formation cap management (professionnels aguerris au mangement public) est organisé, chargé d'évaluer les compétences acquises lors de la formation.

- Savoir conduire des projets et conduire le changement
- Manager des équipes
- Manager des organisations
- Savoir communiquer en équipe et sur des situations complexes
- Déléguer / responsabiliser
- Prendre en compte les nouveaux enjeux sociaux (prévention des risques, transition numérique et écologique, déontologie, égalité professionnelle)
- Manager des équipes à distance (télétravail, sites restructurés...)

Oral de 15 à 20 min sur un thématique particulière de management

IV – 2 Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
MCF droit public – responsable du parcours de M2 « Droit et gestion des ressources humaines dans les services publics »	GUILLOT Michel
MCF droit public – responsable du master administration publique	NICOUD Marie-Odile
Directrice de la Plateforme d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH - ARA)	COURT Véronique
Secrétaire générale adjointe à la Direction régionale et départementale jeunesse et sport et cohésion sociale	INGELAERE Aurélie

IV – 3 Evaluation des enseignements

→ Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...

Un conseil de perfectionnement est organisé en fin de formation pour prendre en compte les remarques des professionnels en formation sur les déroulés pédagogiques et enseignements, ainsi que les besoins des professionnels de Cap Management.
Il est composé de professionnels et des enseignants chercheurs Lyon 2 et PFRH.

5. DETERMINATION DU COUT ET TARIF PROPOSE

La matrice budgétaire permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture.

Éléments de coûts :

- Heures

Participation de 2 enseignants-chercheurs :

Au jury de sélection des candidatures : $3h * 2 * 45€ = 270 €$

Au jury final de validation de la formation : $3h * 2 * 45 € = 270 €$

Au jury d'évaluation du parcours Cap Management : $6h (12 candidats) * 2 * 45 € = 540 €$

* Heure TD chargée d'un E-C

Animation de l'atelier pédagogique par un enseignant-chercheur :

$3h * 70 € = 210 €$

* Heure CM chargée d'un E-C

Total coût réel estimé : 1290 € pour un groupe de 12 candidats

- Autres charges

Coût estimatif de la charge en personnel administratif : 720 €

Frais de fonctionnement : 790 €

Proposition de tarif d'inscription au diplôme : 400 €

Les tarifs comprennent les droits nationaux qui varient selon le niveau des formations.

Tarif candidats financés :

400 €/DU

Seuil d'ouverture proposé :

12 stagiaires/étudiants

Tarif candidats individuels :

400 €/DU

Seuil d'ouverture proposé :

12 stagiaires/étudiants

Joindre la matrice budgétaire dûment complétée

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

BUDGET PREVISIONNEL

Diplôme d'Université : Management public
Année : 2019-2020

CHARGES DIRECTES					
Interventions pédagogiques					
Titulaires	Noms	Volume horaire CM	Volume hoaire en Heures eq. TD	Coûts	TOTAL
Responsable DU			10	43	430
au titre des heures complémentaires accompagnement pédagogique			4,5	43	193,5
au titre des heures complémentaires Jury d'évaluation			12	43	516
au titre des heures complémentaires Jury de sélection et validation			12	43	516
Total charges pédagogiques		0	38,5		1655,5
Personnels administratifs					
	Noms	Quotité de travail exprimée en %	Coûts chargés annuels avec primes	TOTAL	
Secrétariat			600	600	
Pilotage (Antenne financière)			100	100	
Pilotage CSAF			20	20	
Autres (contenu à préciser)					
TOTAL				720	
Frais de fonctionnement					
	Nature	Quantité	Prix unitaire	TOTAL	
Fournitures				100	
Photocopies/reprographie					
Publicité/plaquettes				200	
Documentation				190	
Affranchissements/communications					
Déplacements/ Réception				300	
Locations de salles extérieures à l'établissement					
TOTAL				790	
Investissement					
Ordinateur					
Vidéo projecteur					
Autres matériels					
Amortissement					
TOTAL				0	
Total des charges directes					3165,5

Charges indirectes (20% des charges directes)				
Coûts de structures (salles, fonctions supports établissements...)				633,1

COÛTS TOTAUX **3798,6**

Sur la base des charges directes uniquement				
Coûts horaires				82,22
Coûts par inscrits prévisionnels				263,79
Sur la base de l'ensemble des charges				
Coûts horaires				99
Coûts par inscrits prévisionnels				317

PRODUITS			
Recettes directes	Nombre d'inscrits prévisionnels	Tarifs actuels	Total
Catégorie 1	12	400	4800
Catégorie 2			0
TOTAL	12		4800

EQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Produits	12		4800
Charges			3798,6
Résultat			1001,4
RESULTAT			1001,4